

## À la périphérie de l'Empire : constructions et représentations de la Mauritanie sous administration coloniale française

On the periphery of the Empire: Constructions and Representations of Mauritania under French Colonial Administration

Joana LUCAS

LabexMed, Aix-Marseille Université

Centro em Rede de Investigação em Antropologia

Faculdade de Ciências Sociais e Humanas, Universidade Nova de Lisboa

[joana.i.lucas@gmail.com](mailto:joana.i.lucas@gmail.com)

Recibido 16/09/2016. Revisado y aprobado para publicación 08/12/2016.

**Para citar este artículo:** Joana Lucas (2016) , “À la périphérie de l'Empire: constructions et représentations de la Mauritanie sous administration coloniale française” en *Revista de estudios internacionales mediterráneos*, 21, 27-45.

**Para acceder a este artículo:** <http://dx.doi.org/10.15366/reim2016.21.003>

### Resumé

*Cet article propose une brève réflexion sur le statut de la Mauritanie dans le contexte des colonies de l'Afrique-Occidentale française, en mettant l'accent sur la manière dont le pays a pu, de manière récurrente, être relégué à la périphérie de l'empire colonial français d'Afrique. A travers l'analyse de la présence de la Mauritanie lors des Expositions Coloniales de la première moitié du XXe siècle et de sa promotion touristique durant la période coloniale, nous ébaucherons quelques remarques sur le statut périphérique de la Mauritanie dans le cadre des territoires de l'Afrique Occidentale sous administration coloniale française<sup>1</sup>.*

**Mots-clés :** Mauritanie, Afrique-Occidentale française, Expositions coloniales, Tourisme, Empire

<sup>1</sup> Cet article a reçu un appui financier dans le cadre du plan stratégique du Centro em Rede de Investigação em Antropologia (UID/ANT/04038/2013), et s'inscrit dans le cadre de ma Thèse de Doctorat en Anthropologie (Lucas, 2014).

## Abstract

*Throughout this text I will try to contribute to a brief reflection on the status of Mauritania in the context of the colonies of French West Africa, along which I will focus on how the country was recurrently placed in the periphery of the french colonial empire in Africa. Based on the analysis of the presence of Mauritania in the Colonial Exhibitions of the first half of the XX century, as well as in tourism promotion during the colonial period, I will outline, through the constructions and representations conveyed by this corpus, some considerations on the peripheral status of Mauritania within the territories of French West Africa under colonial administration.*

**Keywords:** Mauritania, French West Africa, Colonial Exhibitions, Tourism, Empire

## Introduction

En partant du questionnement et du débat autour du statut périphérique de la Mauritanie dans le cadre des colonies de l’Afrique-Occidentale française (A.O.F.), nous proposons ici d’analyser la manière dont ce territoire a pu être présenté lors des Expositions Coloniales françaises de la première moitié du XXe siècle, événements qui fournissent des pistes pour nous aider à réfléchir sur les façons dont le pays a pu être décrit et exhibé en métropole durant cette période. Plus précisément, nous mettrons l’accent sur les Expositions Coloniales qui se sont tenues en France en 1922 (Marseille) et en 1931 (Paris) dont les stratégies d’exhibition et de promotion touristique des territoires coloniaux ont, selon nous, participé à la périphérisation de la Mauritanie au sein des colonies françaises d’Afrique.

Par l’examen des sources documentaires disponibles, nous chercherons à discuter le fonctionnement et l’efficacité des relations entre la métropole et les territoires coloniaux, ainsi que la connaissance effective que la métropole avait de ces territoires, en soulignant l’hétérogénéité du projet impérial français et en insistant sur ses contradictions.

Nous ne considérerons donc pas les actions et les projets impériaux français comme des entités dépourvues de paradoxes mais, au contraire, ainsi que le proposent Frederick Cooper et Ann Laura Stoler (1997), comme des projets contradictoires et ambivalents :

« [...] colonial projects also showed up the fundamental contradictions inherent in bourgeois projects and the way universal claims were bound up in particularistic assertions. » (Cooper et Stoler, 1997:3)

Comme Cooper et Stoler, nous comptons examiner la métropole et les colonies dans un champ d’analyse précis, en partant du principe que les régimes coloniaux ne sont ni monolithiques ni omnipotents (Cooper et Stoler, 1997: 6) et que leurs dissonances apparaissent à travers une analyse approfondie et critique de leurs pratiques et de leurs discours.

La participation de la Mauritanie lors des Expositions de 1922 et de 1931, insérée dans le pavillon de l’Afrique-Occidentale française, ainsi que les brochures publiées à ces occasions constituent, comme nous le verrons, des éléments essentiels pour étudier l’image que la métropole voulait transmettre du territoire mauritanien durant cette période.

Nous savons par ailleurs que les Expositions coloniales du XXe siècle sont progressivement devenues des lieux d’anticipation de la pratique touristique. Nous nous intéresserons donc également à la promotion touristique de la Mauritanie dans ce contexte particulier qui faisait du tourisme un instrument privilégié des conceptions impériales et un important véhicule publicitaire pour celles-ci, devenant notamment une vitrine de la « mission civilisatrice » française.

Selon nous, le prisme du tourisme au travers duquel nous examinerons les pratiques et les discours sur la Mauritanie coloniale s'avère être un lieu d'observation capable de nourrir le débat sur le statut de la Mauritanie au sein des colonies de l'Afrique-Occidentale française et d'apporter une perspective nouvelle sur le territoire et ses représentations.

## Le tourisme en contexte colonial: stratégies et dispositifs impériaux

Une grande partie de la recherche pour cet article s'est faite aux Archives Nationales d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence<sup>2</sup>. Cette étape, qui s'est déroulée entre janvier et mars 2012, avait pour objectif d'identifier, classer et analyser des documents concernant le territoire de la Mauritanie dans le cadre du groupe des colonies d'Afrique Occidentale sous administration coloniale française. Ces recherches ont mis à jour un autre angle d'analyse, celui de la promotion de la Mauritanie en tant que destination touristique.

En partant du matériel de promotion du tourisme – guides de voyage, brochures, dépliants – à la valeur historique souvent négligée (Harp, 2002), nous avons élaboré, à la suite d'autres auteurs (Behdad, 1994 ; Koshar, 1998 ; Palmowski, 2002 ; Vidal, 2010), une analyse détaillée de ces documents en tant que partie des dispositifs impériaux, et surtout en tant qu'outils de et pour un projet colonial.

L'analyse des mécanismes impériaux français, dont le tourisme fait partie en tant que dispositif de structuration de ses desseins, apporte des éléments sur la manière dont l'administration coloniale française gérait ses territoires en Afrique Occidentale, remettant en question la relation entre le tourisme et l'Empire. Nous prendrons pour cela comme études de cas les Exposition Coloniales de 1922 et 1931.

Nous proposons d'analyser le tourisme comme construction sociale (Burns, 2004:260), mais aussi comme dispositif privilégié et important véhicule publicitaire des projets impériaux. Nous nous pencherons avant tout sur la façon dont le tourisme représente la vitrine de la « mission civilisatrice » française :

« [...] le tourisme s'inscrit parfaitement dans le dispositif impérial : il est considéré comme une vitrine de l'œuvre française, une utile propagande de ses réalisations, la démonstration de sa capacité à sauvegarder et à mettre en valeur les richesses historiques et naturelles du pays, mais également comme un moyen de croissance économique. » (Zytnicki, 2013:113).

Cette recherche présuppose l'existence et la coexistence des différents *habitus* coloniaux (Correa, 2011), mobilisés par les différentes puissances impériales par rapport à leurs territoires d'outre-mer<sup>3</sup>. Il nous semble ainsi que l'étude et la perception de la manière dont ces *habitus* ont été fondés peuvent contribuer à la connaissance des différentes pratiques impériales européennes.

---

<sup>2</sup> Des recherches d'archives et de sources documentaires ont également été menées à Nouakchott, en Mauritanie, dans diverses institutions entre 2010 et 2011: Bibliothèque El Fejer ; Fonds Mauritanie de l'Institut Français de Mauritanie ; Bibliothèque de l'Université de Nouakchott ; Bibliothèque Nationale de Nouakchott ; Centre de documentation de l'Institut Mauritanien de Recherche Scientifique ; Centre de Documentation du Centre d'Information pour le Développement Economique et Technique Mauritanien. Ces recherches rejoignent celles menées en vue d'identifier les documents iconographiques relatifs à la période coloniale de la Mauritanie, et notamment les visites aux archives personnelles d'Ahmed Mahmoud Ould Mohamed et de Mohamed Said Ould Hamody.

<sup>3</sup> L'antagonisme entre les différents *habitus* coloniaux est souvent l'objet d'une discussion dichotomique entre les pratiques impériales britanniques et françaises. Cooper et Stoler font allusion à cet antagonisme : «British officials congratulated themselves and mocked the French by saying their own goal was to create better Africans while the French wanted to make Africans into Frenchmen. They were wrong on both counts: the African British officials wanted to make were of their own imagining, while French policy makers were highly ambivalent about how French their subjects could or should be» (Cooper et Stoler, 1997:7).

Nous posons donc que la promotion touristique comme instrument des desseins impériaux se constitue à partir de *spécificités* métropolitaines dont nous trouvons des indices dans la façon dont les différents empires coloniaux des XIXe et XXe siècles se rapportaient à leurs territoires coloniaux. A ce titre, grâce à l'étude des pratiques touristiques coloniales – à savoir leur mise en scène –, on peut vérifier la qualité et la teneur des relations entre la métropole et ses colonies.

Le travail de Cardeira de Silva et Oliveira (2013) sur les pratiques touristiques coloniales portugaises, les œuvres de McLaren (2004 et 2006) et Hom (2012) sur le tourisme colonial en Libye et en Albanie sous domination italienne, ou encore les recherches de Pirie (2009), Anderson (2012), Sacareau (2013), Steward (2004), Gregory (1999 et 2001), entre autres, sur le tourisme dans l'empire colonial britannique, pourraient par la suite nourrir une réflexion comparative sur la *praxis* coloniale des principaux empires européens.

Dans le cas qui nous intéresse ici – l'Empire colonial français –, nous souhaitons mettre à jour les spécificités et les particularités de la consolidation d'un *habitus* colonial dans les discours et les pratiques de la métropole française concernant ses territoires d'outre-mer, et particulièrement la façon dont la Mauritanie a été construite et promue en tant que destination touristique.

Avant tout, il convient de savoir que, dans le contexte français, le tourisme colonial a souvent été présenté comme un « devoir » des citoyens français, comme une forme de contact privilégié avec les « faits » du colonialisme et les avantages de la mission civilisatrice – une stratégie servant à justifier la présence française dans les territoires d'outre-mer, comme le systématise Ellen Furlough :

« Colonial tourism was represented as a duty for French citizens, a vehicle for tourists to educate themselves about the 'facts' of colonialism and the 'good news' of France civilizing mission through firsthand experiences. Evidencing a distinct pedagogical intention, colonial tourism as a *leçon* was meant to validate and affirm not only the *idée colonial* but also the colonial project of the French imperial nation-state. » (Furlough, 2002:443)

A ce titre, le tourisme en situation coloniale, en tant que vaste champ à explorer dans le cadre des anciennes colonies européennes, transforme les territoires coloniaux en « pleasure peripheries », pour citer la formulation de Turner et Ash (1976). Leur relation (politique, administrative, symbolique) avec la métropole acquiert dès lors de nouvelles significations, plus denses.

Simultanément, d'une part il est nécessaire de tenir compte des pratiques touristiques menées au cours de la même période sur le territoire métropolitain, afin de comprendre comment le mouvement de démocratisation des pratiques touristiques et des loisirs, actionné progressivement en France à partir de la fin du XIXe siècle, a eu des répercussions sur le tourisme en territoire colonial.

D'autre part, il importe de caractériser et de contextualiser une *leisure class* (Veblen, 1899 ; MacCannel 1976) faisant son apparition dans la métropole française au début du XXe siècle (Berthon Lavenir, 1999 ; Réau, 2011), à travers ses pratiques touristiques et mutations conséquentes – des mutations ayant potentiellement un impact sur la *praxis* touristique coloniale.

En effet, la période historique sur laquelle nous proposons de nous pencher ici est marquée par des changements considérables des pratiques touristiques de la population française, parmi lesquels : la reconfiguration du temps de loisir (Corbin, 1995), la démocratisation des moyens de transport (y compris la massification de l'utilisation de la voiture), ou encore la création d'organisations de loisirs (Corbin, 1995). La multiplication des organisations pour le développement et la démocratisation du tourisme métropolitain sur les territoires coloniaux est symptomatique. Voyons ainsi le cas du Touring Club de France, créé en 1890, association fondamentale pour la structuration d'une activité touristique destinées aux classes aisées au début du XXe siècle et qui commence, au début des années 1930, à porter son attention vers les

Lucas, A la périphérie de l'Empire  
territoires coloniaux et à y promouvoir des itinéraires de voyage<sup>4</sup>, retirant ainsi l'exclusivité de la promotion touristique dans les colonies aux organismes gouvernementaux. Elle constitue d'ailleurs en 1931 un « groupe d'intérêt » spécialement consacré au tourisme colonial.

Les voyages promus par le Touring Club de France sur les territoires coloniaux représentent la tentative de créer une relation symbiotique entre l'identité nationale et l'empire, comme le fait remarquer Ellen Furlough :

« During the 1930s, the TCF [Touring Club de France] positioned itself as a strong proponent of Greater France and linked tourism explicitly with the imperial project. [...] The TCF's simultaneous appeals to patriotism, sacrifice, and tourism also demonstrate the organization's embrace of the colonial idea. » (Furlough, 2002:458)

Examinant les activités du Touring Club de France, particulièrement opérationnel sur le territoire algérien (Furlough, 2002 ; Zytnicki, 2013), Ellen Furlough attire l'attention sur la contribution apportée par une structure privée d'organisation de loisirs à la construction d'un « discours touristique », fondé à la fois sur une idée de supériorité française et sur la possibilité d'accéder et de découvrir « l'exotisme ».

Comme nous allons le voir avec le cas de l'Afrique Occidentale française, les années 1930 sont effectivement essentielles à la structuration d'une activité touristique sur les territoires coloniaux français. Après le déclenchement de la Deuxième Guerre Mondiale, elle ne sera reprise et sera l'objectif d'investissements économiques, politiques et symboliques qu'à la fin des années 1940. C'est aussi à cette période que se tiennent d'importantes Expositions Coloniales, qu'Ellen Furlough n'hésite pas à qualifier comme l'autre côté du tourisme colonial :

« [...] during the interwar period, the Colonial Exposition and colonial tourism were two sides of the same coin. Both contributed to the mutually reinforcing processes of colonialism and commodification, made attractions out of the colonized peoples and spaces, and forested a sense of possession and proprietary recognition. Both mobilized technologies of vision and "lessons" of places and peoples as celebratory exemplars of French imperialism and technical modernity. Their implied public was represented as a unity of tourist consumer-citizens, authorized to view and desire colonial cultures through leisure travel and positioned hierarchically in opposition to the otherness of the conquered peoples of "Greater France". » (Furlough, 2002:472)

Ces Expositions Coloniales ainsi que la relative démocratisation des possibilités de réalisation du Grand Tour<sup>5</sup> ont en grande partie contribué à rendre plus concrètes et tangibles les possibilités de faire des voyages touristiques sur les territoires coloniaux. Malgré le « réalisme » proclamé des Expositions Coloniales (un « réalisme de l'artificiel », comme l'énonce Timothy Mitchell, 1988), et l'éventualité que la visite de ces expositions remplace l'expérience d'un vrai voyage, les défenseurs du tourisme colonial se sont ingénies à transformer les Expositions Coloniales en sites de promotion des voyages aux colonies :

« Despite claims by Europeans that attending the exposition was akin to the experience of actual travel to the colonies, advocates of colonial tourism saw things differently. A tourism office at the information provided materials on

---

<sup>4</sup> Touring-Club de France. *La Revue du Touring-Club de France*, 1930/04. A l'occasion du centenaire de l'occupation coloniale de l'Algérie, la *Revue du Touring-Club de France* consacre sa couverture à ce pays et publie un texte qui favorise l'Algérie en tant que destination touristique: « Un devoir national: connaître l'Algérie ! ».

<sup>5</sup> Malgré la référence à la démocratisation du Grand Tour comme impulsion majeure pour le développement du tourisme dans les territoires coloniaux, nous considérons, comme John K. Walton (2009), que le tourisme ne provient pas d'un seul phénomène – le Grand Tour –, mais qu'il est le résultat d'une diversité d'expériences et de pratiques.

destinations and attractions for those interested in traveling to the places they had recently “visited” at the expositions. » (Furlough, 2002:449).

Outre les raisons mentionnées ci-dessus, il nous semble toutefois que le principe instigateur ayant conduit à la structuration d'une activité touristique dans les territoires coloniaux réside dans l'administration et la gestion efficace menées par les métropoles européennes dans les colonies « pacifiées » ou « en voie de pacification » à savoir, leur présence quotidienne et permanente sur le terrain.

En vérité, les territoires africains sous administration coloniale française commencent alors à être perçus comme une sorte d'extension du territoire français (en particulier l'Algérie et la Tunisie en raison de leur proximité géographique), devenant automatiquement plus « sécurisés », et familiaux. Cette idée de familiarité et de contrôle des territoires coloniaux – et l'idée-même de l'extension impériale du territoire français au-delà des frontières européennes – est venue opérer des changements considérables dans la façon dont les territoires coloniaux étaient conçus par les habitants de la métropole. Ils font leur entrée dans un imaginaire nourri par le désir de contact avec un exotisme qui n'est plus dangereux ni menaçant, un exotisme domestiqué grâce aux politiques de domination coloniale et à la « mission civilisatrice ».

Toutefois, comme le mentionne Colette Zytnicki (2013), il ne faut pas oublier que, si le tourisme colonial était perçu comme une « confirmation » de la mission civilisatrice française sur les territoires sous leur contrôle, il était également une occasion propice pour le développement économique des territoires coloniaux et, par conséquent, de la France. Il est important de ne pas minimiser les dimensions économiques, symboliques et idéologiques de la promotion du tourisme colonial:

« Pour les responsables politiques qui tiennent le sort du pays entre leurs mains, l'activité touristique est en même temps une caisse de résonance de l'œuvre impériale et un espoir de développement de la région. » (Zytnicki, 2013:103)

C'est précisément dans les premières années du XXe siècle que surgit un discours qui, bien que timidement, prend les premières mesures concernant la promotion des territoires de l'Afrique-Occidentale française en tant qu'espaces de loisirs<sup>6</sup>. Dans la lignée de ce qu'affirme Colette Zytnicki à propos du territoire algérien, le tourisme en Afrique-Occidentale française était une création collective impliquant forces économiques et politiques, unis dans leur ambition de faire connaître, légitimer et développer l'action française sur ces territoires (Zytnicki, 2013: 113).

Bien qu'ayant commencé à investir depuis la seconde moitié du XIXe siècle dans certains de ses territoires d'outre-mer pour en faire des destinations touristiques (principalement l'Algérie), la France ne mobilise la même stratégie pour ses territoires en Afrique Occidentale que dans les années 1930 (Dulucq, 2009). Il est vrai que certains territoires coloniaux bénéficiaient d'une plus grande acceptation touristique que d'autres, et il n'y a pas que les facilités logistiques qui ont pesé dans les cas de succès. Prenons le cas de l'Indochine et de ses luxueuses installations touristiques au cours de la période coloniale – voir la production de certaines études sur le tourisme colonial dans le territoire (Lemaire, 2010 ; Jennings 2003, entre autres) –, et le cas – contrastant – de l'Algérie où, malgré la proximité géographique et l'investissement de l'administration coloniale pour faire de ce territoire une destination touristique prisée, les objectifs visés n'ont jamais été atteints (Zytnicki, 2013)<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Soulignons ici la promotion tardive des territoires d'Afrique-Occidentale française par rapport à d'autres territoires sous administration coloniale française, comme l'Algérie ou l'Indochine. Colette Zytnicki (2013) indique que, à la fin des années 1870, il existe deux voyages par semaine entre Marseille et Alger et que, dans les années 1880, la Compagnie Générale Transatlantique lance un service de navires rapides entre la France et l'Algérie (Zytnicki 2013: 98).

<sup>7</sup> « [...] le tourisme n'est pas assez développé en Algérie, beaucoup moins qu'au Maroc ou en Tunisie. Pourtant, le pays possède tous les atouts pour devenir la Californie de la France. (Zytnicki, 2013 :110) « [...] la situation coloniale qui avait permis à la France de prendre possession d'un territoire naturellement et historiquement doué pour le tourisme s'est-elle finalement révélée un frein à son développement. Au contraire de la Californie, le tourisme en Algérie ne pouvait compter sur un marché local, nécessaire aux loisirs de masse alors en expansion. » (Zytnicki, 2013:114).

## Quand le monde entier se donnait rendez-vous en France : les Expositions Coloniales

La deuxième moitié du XIXe siècle et la première moitié du siècle suivant représentent en tout près d'une centaine d'années durant lesquelles les Expositions universelles et coloniales sont devenues des miroirs des empires coloniaux, reflétant non seulement les nombreux visages de « l'autre » colonial et ses territoires (Mitchell, 1998 ; Bennett, 1988 ; Hodeir, 2002 ; Hale, 2008 ; Geppert, 2010), mais aussi la façon dont les métropoles voulaient s'y « voir » elles-mêmes et affirmer leur place dans le monde, comme un miroir de la « mission civilisatrice » française problématisée, entre autres auteurs, par Conklin (1997).

Le changement primordial dans la manière dont la métropole se représentait les populations des territoires coloniaux se produit avec la fin de la Première Guerre Mondiale. Durant les quatre années du conflit, plusieurs contingents de soldats « indigènes » sur les territoires coloniaux servaient de renfort aux troupes françaises et se battaient à leurs côtés contre les « ennemis communs ». On estime qu'environ 835 000 soldats « indigènes » ont participé à la Première Guerre Mondiale (Audouin-Dubreuil, 2004) et que les territoires coloniaux ont également fourni à la métropole, entre 1914 et 1918, de la nourriture et d'autres soutiens logistiques essentiels à la victoire des Alliés<sup>8</sup>.

Les images profondément racialisées véhiculées auparavant pour représenter les peuples « indigènes » – en grande partie par le biais des premières Expositions universelles<sup>9</sup> – se modifient progressivement avec la fin de la Première Guerre Mondiale. Si, à la fin du XIXe siècle, une image de « l'autre » viscéralement raciale avait été construite, cette image acquiert de nouvelles dimensions avec l'évolution des relations de « conquête » et de « pacification » de la métropole sur certains de ses territoires coloniaux, ainsi qu'avec la transformation des relations de pouvoir entre colonisateur et colonisé.

Au long des différentes Expositions universelles et coloniales tenues en France, la représentation de « l'autre » connaît en effet des reconfigurations considérables, largement interprétées comme le résultat de la « mission civilisatrice » entreprise par la métropole. « L'indigène » ne pouvait pas continuer à être montré comme un « sauvage » ou un « barbare », ce qui reviendrait à admettre l'échec et la négation de cette « mission civilisatrice » et des principes fondamentaux du colonialisme décrétés par la métropole. Il était nécessaire de montrer que le « sauvage » avait fini par être apprivoisé, ou qu'il était en passe de l'être, ce qui signerait la réussite de la présence et de l'action françaises dans les territoires coloniaux.

La « mission civilisatrice » acquiert de la sorte une nouvelle dimension, notamment avec l'inclusion dans le vocabulaire métropolitain d'un nouveau lien de *parenté*<sup>10</sup> entre la France et ses colonies, plus fraternel et solidaire, mais qui, en pratique, s'avère n'apporter aucune transformation concrète dans la situation des habitants des territoires coloniaux et dans la manière dont ils étaient perçus.

En même temps, deux messages importants semblaient associés à ce « nouveau » statut : 1) démontrer à la population de la métropole que, sans le soutien des troupes coloniales, la guerre n'aurait pas été gagnée et que les ressources humaines des colonies étaient essentielles à la France, mais aussi 2) tenter d'apaiser les

---

<sup>8</sup> A cette époque, les territoires coloniaux français représentaient environ vingt-cinq fois la superficie de la métropole (Hale, 2008:10).

<sup>9</sup> Les Expositions Universelles se sont tenues en France en 1855, 1867, 1878, 1889 et 1900.

<sup>10</sup> C'est donc surtout à partir de 1918 que la métaphore utilisée par la France vis-à-vis de ses territoires coloniaux – la France avait jusque-là été représentée comme la mère patrie<sup>10</sup> protégeant ses territoires coloniaux – cède la place à un discours de fraternité et de collaboration entre la métropole et les territoires coloniaux (Hale, 2008).

discours anticolonialistes dénonçant la mission coloniale comme étant raciste et cruelle, qui commençaient à s'exprimer plus visiblement en métropole.

Cependant, l'horizontalité du nouveau lexique adopté pour promouvoir une « fraternité » idéologique entre la France et les territoires coloniaux sous son contrôle n'était qu'apparente, puisque la réalité coloniale continuait d'être cruelle et hiérarchique à l'égard des populations « indigènes ». La façon dont ces populations étaient représentées dans les Expositions coloniales de 1922 et 1931, de même que la documentation associée à celles-ci, continuaient de véhiculer un discours de supériorité raciale (Hale, 2008).

Dana S. Hale (2008) centre sa recherche sur la documentation produite dans le cadre des Expositions coloniales, ainsi que sur les performances et les reconstitutions du quotidien « indigène » à ces occasions. À partir du travail de Hale, on constate qu'en pratique l'Empire colonial français divisait ses colonies en trois grands groupes : les colonies d'Afrique du Nord, les colonies de l'Afrique subsaharienne et les colonies d'Indochine. On observe que ces divisions géographiques correspondent également à des divisions « raciales » ou phénotypiques : les Noirs, les Maures et les Indochinois.

Ces divisions ont par ailleurs la particularité d'être peu flexibles et de contribuer activement à la réification des frontières identitaires, marquant ainsi inévitablement la perception qu'avait la population de métropole des territoires coloniaux. Ce genre de division à l'intérieur des territoires coloniaux africains entre Afrique du Nord et Afrique subsaharienne créait un vide géographique et identitaire dans le cas du territoire de la Mauritanie.

C'est ainsi que l'administration coloniale française établissait une identification instantanée entre ses territoires d'Afrique du Nord – le Maroc, l'Algérie et la Tunisie – et une population majoritairement composée de « Maures », ainsi qu'entre ses territoires de l'Afrique subsaharienne – principalement les territoires de l'Afrique-Occidentale française – à la population majoritairement noire.

Mais la Mauritanie ne tombait ni sous la première catégorie (celle de la géographie nord-africaine) ni sous la seconde (la catégorie identitaire « noire »). Ce type de *clusters* de classification, souvent fondés sur des cartographies statiques (géographiques et sociales) conçues et dessinées à partir de la métropole, sont des créations artificielles qui ne reflètent pas la plasticité des frontières (sociales et géographiques) des territoires. Cette apparente difficulté d'organisation discursive et classificatoire de la Mauritanie peut ainsi avoir contribué à sa périphérisation dans le contexte des colonies de l'Afrique-Occidentale française.

L'obsession organisatrice et systématisante des empires coloniaux n'était pas accompagnée de la plasticité nécessaire à la bonne compréhension d'un vaste territoire doté d'une si grande multiplicité et diversité ethnique et géographique. Les catégorisations qui sous-tendaient les binômes Afrique du Nord *versus* Afrique subsaharienne et « Maures » *versus* « Noirs » se sont ainsi imposées de façon péremptoire, en se cristallisant et en participant ainsi à la construction et à la réification des frontières identitaires. Ces catégorisations entraînent la création de typifications phénotypiques mais aussi celle de hiérarchies d'ordre géographique : les « Maures » d'Afrique du Nord seraient plus « authentiques » et/ou plus « purs » que les « Maures » métis de Mauritanie, ce pays-frontière.

## **Les Expositions Coloniales de 1922 et 1931: représentation et exhibition**

### **« L'Exposition Nationale Coloniale » de Marseille (1922)**

« L'Exposition Nationale Coloniale » de Marseille s'est déroulée entre avril et novembre 1922 et constitue à ce jour la plus grande exposition de l'Empire colonial français. Cette exposition perpétuait l'idée d'infériorité raciale malgré les efforts déployés par les organisateurs dans leurs discours pour mettre en avant des valeurs républicaines, telles que la « fraternité » et « l'égalité » (Hale, 2008).

Au cours des huit mois de l'Exposition Coloniale de Marseille, le souvenir de la participation des troupes « indigènes » aux côtés des troupes métropolitaines est quotidiennement réactivé par la présence de tirailleurs sénégalais<sup>11</sup>, habillés de manière stricte en uniforme militaire et postés en permanence à l'entrée du pavillon de l'Afrique-Occidentale française<sup>12</sup>, ou apparaissant dans des spectacles présentés dans les divers festivals parallèles à l'exposition.

Le pavillon de l'Afrique-Occidentale française s'inspirait, du point de vue architectural, des édifices de Djenné et de Tombouctou<sup>13</sup>. Le constructeur avait ajouté à la structure une tour de 50 mètres pourvue d'un ascenseur permettant d'accéder à une vue d'ensemble de toute l'exposition. Il importe toutefois de déconstruire l'idée de « l'authenticité » et de la dimension « indigène » de ce bâtiment, ainsi que l'affirme Burton Benedict (1991) :

« The reproduction of palaces, buildings and villages were almost always designed by European or American architects, not by the inhabitants of the colonies, even if native materials and craftsmen were used. All sorts of liberties were taken with indigenous styles to fit the demands of the exhibitions. » (Benedict, 1991:7)

Citons également Catherine Hodeir (2002) qui se réfère spécifiquement au pavillon de l'Afrique-Occidentale française :

« [...] most journalists and guide books mistakenly described the West African pavilion as the mosque of Djenné, although every bar of the ornate grillwork doors was a fetish, which would be entirely unacceptable in a Muslim house of God. [...] the original mosque at Djenné did not exist anymore, having been restored by French architects at the beginning of the century in a way not appreciated by the inhabitants of the region. So, was the pavilion a copy of a copy? » (Hodeir, 2002:243)

Dans ce pavillon étaient exposés des échantillons de produits disponibles dans les territoires de l'Afrique-Occidentale française (fruits secs, textiles, huile de palme et bois) et présentant un intérêt commercial pour certains hommes d'affaires et officiers des colonies, ayant pour finalité ultime de les exporter vers d'autres pays européens.

Devant le pavillon de l'A.O.F. était installée la réplique d'un village d'Afrique Occidentale entourée d'un lac artificiel et séparée du pavillon principal par un petit ruisseau. Dans ce village, on pouvait trouver plusieurs cabanes, un petit temple animiste, une volière avec des oiseaux « exotiques » et une infirmerie. Une autre section du village comprenait une petite ferme avec des animaux domestiques, une grange, une mosquée, un poste militaire et plusieurs boutiques d'artisanat avec leurs artisans au travail (Hale, 2008).

---

<sup>11</sup> Corps militaire appartenant à « l'Armée coloniale » française, établi en 1857 et désignant le contingent de soldats coloniaux d'Afrique subsaharienne, par opposition aux unités d'Afrique du Nord désignées comme « tirailleurs algériens ».

<sup>12</sup> Le pavillon de l'Afrique-Occidentale française comprenait les huit pays qui formaient la Fédération de l'A.O.F. : la Côte d'Ivoire, le Dahomey, la Guinée française, la Haute-Volta, le Sénégal, le Soudan français, le Niger et la Mauritanie.

<sup>13</sup> Il serait également intéressant de réfléchir sur l'évolution de la construction/représentation du pavillon de l'Afrique-Occidentale française au fil des Expositions universelles et coloniales. Selon Burton Benedict (1991), le pavillon construit pour « l'Exposition universelle » de 1900 à Paris afin d'abriter les territoires du Sénégal et du Soudan français s'inspirait des plans de bâtiments de Djenné et Tombouctou mais fut construit de manière symétrique, sans respecter l'asymétrie originelle dont l'utilisation de la brique manuelle affublait ces derniers, ressemblant à « [...] a kind of neo-classical palace » (Benedict 1991:7). Néanmoins, ce modèle architectural « néoclassique » fut ensuite exporté vers Djenné lorsqu'une nouvelle mosquée y fut construite en 1907 avec le soutien de l'administration coloniale. Des variantes de ce bâtiment furent ensuite adaptées aux Expositions coloniales de Marseille (en 1906 et 1922) et de Paris (1931).



[Fig.1] Pavillon de l'Afrique-Occidentale française à l'Exposition coloniale de Marseille de 1922<sup>14</sup>

Pour « l'Exposition Nationale Coloniale » de Marseille, une brochure spécialement consacrée à la Mauritanie est publiée – c'est aussi le cas pour les sept autres territoires de l'A.O.F.. En plus d'une évaluation des qualités touristiques du pays, celle-ci fait une présentation sommaire du pays, de son peuple et de ses traits culturels:

« Quand ils ne sont pas mâtinés de sang noir, les maures ont le teint mat et ambre, les traits fins, le regard vif et intelligent ; sous des apparences grêles ils possèdent de surprenantes qualités d'endurance ; les femmes sont également d'une grande délicatesse d'attaches et de lignes jusqu'à l'âge de l'engraissement délibérément provoqué en vue du mariage. [...] Bien que la loi coranique l'autorise à prendre plusieurs épouses, le maure est le plus souvent monogame et la femme jouit, de la part du mari, d'une considération qu'ignore l'épouse en pays noir. Néanmoins, le divorce est très fréquemment demandé par la femme, trop soucieuse de ses intérêts matériels. » (La Mauritanie, 1922:8)

Outre l'approche des traits phénotypiques des populations et un certain regard porté sur les femmes et les questions de genre, ce texte aborde également la politique coloniale à suivre dans le pays compte-tenu de sa structure « féodale », en supposant que cette dernière ne cohabiterait pas bien avec les idéaux républicains français mais que, pour autant, l'administration coloniale n'aurait pas intérêt à voir disparaître ces mêmes structures « féodales ».

« Notre établissement en Mauritanie devait nécessairement entraîner des profondes modifications dans l'état social du pays, naguère féodal et anarchique à la fois. Cependant les diverses castes<sup>15</sup> entre lesquelles se répartissait la population subsistent encore ; nous n'avons d'ailleurs aucun intérêt immédiat à les voir disparaître. » (La Mauritanie, 1922:9)

Par ailleurs, cette brochure fait apparaître pour la première fois un discours sur les possibilités de tourisme en Mauritanie, ainsi que sur ses éventuels attraits touristiques :

<sup>14</sup> Photographie tirée des archives personnelles d'Ahmed Mahmoud Ould Mohamed, prise par Joana Lucas, Nouakchott, octobre 2011.

<sup>15</sup> Plus tard, en 1969, Constant Hamés reprend l'idée de castes appliquée à la société mauritanienne dans son article : « La société maure ou Le système des castes hors de l'Inde », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Paris, vol. 46, pp. 163-177.

« La Mauritanie est essentiellement une marche avancée destinée à protéger la colonie du Sénégal contre les incursions des pillards du Nord. La pacification du pays, après des périodes difficiles, est aujourd'hui complètement assurée et le Sénégal peut travailler sans crainte de razzias au développement de ses richesses. La nature même du sol et le peu de densité de la population ne permettent pas d'espérer pour la colonie elle-même un avenir économique aussi brillant que celui de la colonie voisine. Mais les inépuisables ressources en poissons de ces côtes peuvent lui donner, quand l'exploitation en sera faite méthodiquement et par des sociétés puissantes, un vigoureux essor et la faire contribuer, dans des proportions intéressantes, au ravitaillement de la métropole. » (Exposition Nationale Coloniale de Marseille, 1922:32).

Le discours sur la validité de la Mauritanie comme destination touristique est, selon nous, resté pendant de nombreuses années conditionné par la parution de cette brochure. En effet, ce texte nie à la Mauritanie toute sorte d'intérêt touristique pour un public européen, ne laissant présager aucun intérêt à l'avenir étant donné les caractéristiques géographiques du territoire.

En dehors du tourisme, la brochure organise et construit pour la Mauritanie un rôle d'arrière-garde géographique du Sénégal dans le cadre de l'Afrique-Occidentale française : elle devient une sorte de territoire colonial de troisième catégorie, flanqué d'une invisibilité qui persistera pendant des années.

Les possibilités ou les perspectives pour l'esquisse d'une activité touristique sur le territoire mauritanien se concentrent alors sur la chasse. Partant des conditions précaires d'accessibilité au pays ainsi que de ses fragiles conditions de mobilité interne, le texte insiste sur cette activité comme étant le seul attrait (éventuel) de la Mauritanie au regard des appétences d'un public européen, la présentant comme l'activité touristique par excellence, praticable dans presque toutes les régions de son vaste territoire :

« La Mauritanie. Le tourisme et la chasse – Les difficultés de déplacement ont jusqu'ici détourné les touristes et les chasseurs de la Mauritanie. Cependant le genre animal est abondamment représenté dans la colonie par les espèces sauvages les plus variées. Outre qu'il est extrêmement poissonneux, le fleuve abrite des caïmans et des tortues d'eau douce ainsi que quelques hippopotames et lamantins. Des nombreuses variétés de canards et d'oies sauvages, de grues, de hérons (dont l'aigrette) y abondent également. Les fourrés du Chemama donnent asile au sanglier phacochère, au lion, au guépard, au chacal, à l'hyène, à des antilopes de grande taille. Dans le Brakna et l'Assaba vivent encore quelques troupes de girafes et d'éléphants, le Trarza est l'habitat de l'outarde, de la canepetière et de la gazelle commune, l'oryx se rencontre dans le Tagant et l'Adrar et l'autruche, à l'état sauvage, est répandue dans toute la Mauritanie. » (Exposition Nationale Coloniale de Marseille, 1922:39)

Cette insistance à promouvoir la chasse comme principale activité touristique sur le territoire de la Mauritanie nous amène à questionner la connaissance réelle que les rédacteurs de la brochure pouvaient bien avoir du pays<sup>16</sup>. Même si l'on admet que la possibilité de pratiquer des activités de chasse étaient, à l'époque, bien réelle – voir les photos de scènes de chasse prises par Odette du Puigaudeau en 1934

---

<sup>16</sup> Derek Gregory (1999) rapporte l'existence, dans le contexte de l'Égypte coloniale, d'une distorsion entre le discours établi sur le pays et la réalité actuelle du territoire : « The Egypt of these imaginative geographies was constructed with little or no reference to those who lived there, and no doubt its assumptions and appropriations provoked both distrust and dissent: but it was none the less a 'real' Egypt too, and its production had real consequences. » (Gregory, 1999: 145).

(outarde, grue à couronne) ou d'origines anonymes en 1946 (autruche)<sup>17</sup> –, il est en revanche plus difficile de concevoir la présence de quelques espèces décrites ci-dessus sur un territoire ayant les caractéristiques physiques et géographiques de la Mauritanie.

Il nous semble ainsi que les formulations contenues dans cette brochure sont issues d'une généralisation et d'une homogénéisation des territoires de l'Afrique-Occidentale française, visant peut-être à dissimuler une méconnaissance réelle de ces territoires et donnant lieu à la pratique d'une *horizontalité* territoriale sans véritable correspondance avec les réalités locales et nationales. De la sorte, les textes de promotion touristique, tout en étant porteurs d'un « silence assourdissant » sur les pays auxquels ils se rapportent (Furlough, 2002), construisaient simultanément des histoires fantaisistes à l'adresse d'une métropole crédule.

### « L'Exposition Coloniale Internationale » de 1931

« L'Exposition Coloniale Internationale » de 1931 est considérée comme la quintessence de l'idée d'un Empire colonial qui s'auto-valorise, tout en représentant simultanément l'un des derniers lieux de souvenir collectif de ce qu'était le musée imaginaire de l'exotisme et de l'altérité de cet Empire. Comme le dit à cet égard Charles-Robert Ageron (1984) :

« Aujourd'hui l'idée s'est accréditée, semble-t-il, que l'apothéose de l'Empire colonial et l'apogée de l'idée coloniale en France se situeraient, tous deux, dans les années 1930 et 1931. Les fêtes du Centenaire de l'Algérie et celles de l'Exposition coloniale de Paris auraient clairement manifesté alors le triomphe de l'Empire colonial français. » (Ageron, 1984: 561-562)

Au cours de cette même année, en métropole, on commence à remettre en question de manière plus visible et plus véhémement les postulats du colonialisme ainsi que le langage employé par ce dernier, perçu comme facteur de perpétuation des inégalités entre colons et colonisés. Font ainsi leur apparition des mouvements opposés à la tenue de « l'Exposition Coloniale Internationale », en lien notamment avec le mouvement surréaliste<sup>18</sup>. Au même moment, l'usage d'un lexique colonialiste et discriminatoire commence également à faire l'objet de discussion :

« At the Congrès de la Société Indigène, in 1931, Louis Massignon<sup>19</sup> was already drawing attention to the fact that *indigène* could be interpreted as pejorative. The day following his statement, the Paris newspapers published a proclamation to French troops in Tunisia ordering officers to refrain using the term *indigène* and to say "Tunisian" instead. Nonetheless, *indigène* continued to be used south of the Sahara until well after World War II. » (Hodeir, 2002:240)

Dans l'exposition de 1931, la section consacrée aux territoires de l'Afrique-Occidentale française occupe une superficie de 3,5 hectares et son pavillon suit le même modèle que celui du pavillon construit pour l'Exposition de 1922. Ainsi, comme à Marseille, on a construit un palais soudanais avec des murs en argile, d'une superficie de 5000 mètres carrés et pourvu de trois tours (dont une avec ascenseur). Soixante-douze

---

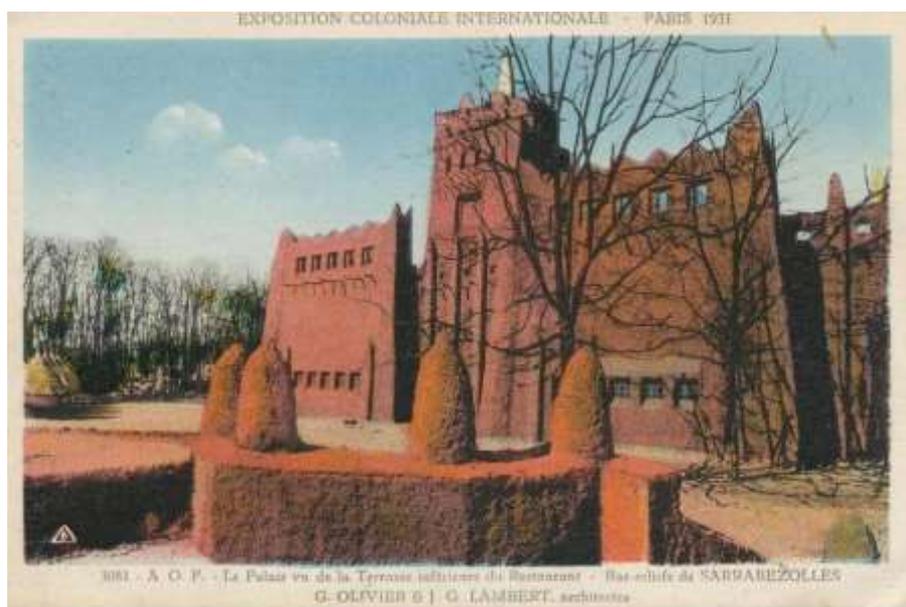
<sup>17</sup> Consultable sur le site <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr>

<sup>18</sup> Le mouvement surréaliste dirigé par André Breton fit distribuer lors de « l'Exposition coloniale internationale » de 1931 une brochure intitulée « Ne visitez pas l'exposition coloniale ». Les surréalistes participèrent également à la contre-exposition sur le thème « La vérité sur les colonies », organisée par le Parti communiste français, la Ligue contre l'oppression coloniale et l'impérialisme, et la Confédération générale du travail unitaire.

<sup>19</sup> Louis Massignon (1883-1962) était un érudit de l'Islam, connu pour avoir œuvré pour plus de compréhension entre chrétiens et musulmans et formé une école d'études islamiques transmettant une vision positive de cette religion.

Lucas, A la périphérie de l'Empire exposants (européens et africains) y présentent des produits agricoles, des biens industriels et des objets d'art<sup>20</sup>.

Sur le terrain du pavillon, on a procédé à la reconstitution de villages « indigènes », d'une rue commerciale – Rue de Djenné – ainsi que d'une zone de commerce, et l'on a construit une réplique à petite échelle de la mosquée de Djenné. Y sont également placées les répliques d'un campement en forêt et d'un village sur le bord d'un lac artificiel avec plusieurs cabanes. Cette « diversité » d'habitats avait pour but de montrer la vie quotidienne des groupes islamiques et des peuples animistes de la région, en essayant de donner une image de la pluralité et de la diversité de la population d'Afrique-Occidentale française.



[Fig.2] Pavillon de l'Afrique-Occidentale française lors de l'Exposition coloniale internationale de 1931<sup>21</sup>

Comme pour l'Exposition coloniale de 1922 à Marseille, le « Gouvernement général de l'Afrique-Occidentale » prépare des documents décrivant les territoires de l'Afrique-Occidentale française, en l'occurrence, une dizaine de volumes : un texte général sur l'A.O.F. ; huit brochures consacrées chacune à un territoire colonial ; une brochure consacrée à la ville de Dakar au Sénégal. Ces publications, comme celles parues pour l'exposition de 1922, offrent une brève présentation des populations locales. Dans le cas de la Mauritanie, elle insiste sur les représentations déjà largement rebattues, comme le rapporte Hale (2008) :

« Some *notices* emphasized both the physical traits and moral shortcomings of West Africans. *La Mauritanie* included a poetic description of the frame, skin, hair, and facial features of “the great nomad of the desert.” It praised Moorish women for their beauty, but the authors felt that their physical attractiveness was often ruined by their plumpness, which Moorish men preferred. The authors

<sup>20</sup> Cette exposition rassemblait des artisans du Sénégal, de Côte d'Ivoire, de Mauritanie, du Soudan français, de Guinée, de la Haute-Volta et du Dahomey, dépassant largement le nombre d'artisans en provenance des colonies lors de l'Exposition coloniale de 1922 à Marseille.

<sup>21</sup> Photographie tirée des archives personnelles d'Ahmed Mahmoud Ould Mohamed, prise par Joana Lucas, Nouakchott, octobre 2011.

wrote that “nothing speaks more strongly to [the] heart [of a Moorish man] than a young woman rendered misshapen, impotent, beneath successive layers of intrusive fat.” But the Moor’s greatest flaw, in the view of the French authors, was his independence, pride, and violence. » (Hale, 2008:103)

Dans la brochure sur la Mauritanie, on mentionne en outre que seule l’influence civilisatrice française aurait permis la mise en place d’un système politique stable dans le pays, ainsi que le contrôle de la violence qui se fait sentir sur le territoire dès le début de la pénétration française, soit à l’encontre de la présence coloniale, soit dans le cadre de conflits tribaux<sup>22</sup> :

« Ce n’est que depuis l’occupation française que les Émir de Mauritanie, relevant de notre autorité, peuvent espérer quitter le monde autrement que sous l’effet d’une discrète balle de carabine ou d’un poignard habilement manié. » (La Mauritanie, 1931:11-12)

Cette brochure révèle cependant un nouveau degré d’approfondissement et de connaissance du pays et de son peuple qui contraste fortement avec ce qui ressort des matériaux de divulgation et de promotion touristique.

La disparité évidente entre les maigres contenus du matériel promotionnel pour la diffusion du tourisme et le contenu détaillé et presque minutieux de la brochure en question nous amène à conclure que, en dépit d’une connaissance relativement consistante de la Mauritanie, le pays n’était pas considéré officiellement comme un territoire doté d’attraits touristiques susceptibles de plaire à un public à la recherche d’exotisme et « d’authenticité ». La brochure consacrée à la Mauritanie, divisée en six parties<sup>23</sup>, mentionne également certains « inconvénients » du pays :

« Plaine aride, désolée, sans un cours d’eau, ne bénéficiant que des rares et parcimonieuses précipitations atmosphériques tout juste suffisantes pour permettre la vie à quelques nouveaux buissons d’épineux agrippés [...] » (La Mauritanie, 1931:7)<sup>24</sup>

On peut aisément affirmer que le discours exogènement produit sur le territoire de la Mauritanie et sur son peuple connaît au cours des siècles une transition progressive entre une image/idée négative et une image/idée positive. En dépit de cette diversité, les récits et les représentations sur la Mauritanie et sur son peuple présenté comme belliqueux et hostile ne sont progressivement écartés qu’après la « pacification » totale du pays en 1934. Jusque-là, les deux types de récits étaient concomitants, comme on peut le voir dans la brochure élaborée pour « l’Exposition coloniale internationale » de 1931 :

« Hâbleur et querelleur, tout lui [le maure] est prétexte à longues palabres, à combinaisons sourdement ourdies pour se montrer supérieur à sa condition réelle. L’orgueil, le désir de paraître, de jouer au grand seigneur, dominant ses pensées. Pour satisfaire ses penchants, il excuse le vol, admet le pillage et tolère l’assassinat. C’est ainsi que tout chef se sent entouré d’hostilité diffuse [...] » (La Mauritanie, 1931:11)

Suivi de, un peu plus loin :

« Le voyageur de passage trouve dans le campement maure l’hospitalité proverbiale : « Dif Allah » – il est l’hôte de Dieu. Toujours bien accueilli, bien

---

<sup>22</sup> Cependant, comme nous le savons, la « pacification » définitive du pays ne put être obtenue qu’en 1934, à la suite d’affrontements violents entre les populations locales et les militaires français.

<sup>23</sup> À savoir : 1- Historique. Géographie physique et humaine ; 2- Organisation administrative et militaire ; 3- Moyens de communication ; 4- Développement économique ; 5- Œuvres sociales ; 6- Organisation financière.

<sup>24</sup> La Mauritanie (1931) Exposition coloniale internationale de 1931, Gouvernement général de l’Afrique-Occidentale française, Société d’éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris.

traité, entouré de la considération discrète de tous, il peut séjourner les trois jours rituels sans être tenu de donner le moindre renseignement sur les causes de son déplacement. » (La Mauritanie, 1931:13)

Dans sa « Conclusion », la brochure revient une fois de plus sur le faible rôle que la Mauritanie serait susceptible de jouer au sein des colonies de l'Afrique-Occidentale française, lui assignant une mission exclusivement « guerrière et politique » :

« Dans le concert économique qui groupe en un faisceau puissant les colonies de l'Afrique-Occidentale française et porte rapidement l'ensemble de la Fédération vers un avenir de prospérité, d'ordre et de richesse, la Mauritanie ne peut jouer qu'un rôle très effacé. Sa mission est exclusivement guerrière et politique. » (La Mauritanie, 1931:59)

Toujours dans le cadre de « l'Exposition coloniale internationale » de 1931, on trouve dans la brochure consacrée à la Mauritanie une section consacrée au potentiel touristique du pays, comme cela avait été fait pour « l'Exposition nationale coloniale de Marseille » en 1922. Si, dans la publication de 1922, l'accent avait été mis sur la chasse comme seule activité touristique potentielle du pays, le texte de 1931 n'est pas si optimiste, ne trouvant au territoire aucun intérêt touristique :

« La chasse ne paraît donc susceptible de servir de prétexte au tourisme que dans le sud de la Colonie. Mais les ressources cynégétiques n'y sont pas plus abondantes ou variées qu'au Soudan, plus facilement accessible grâce à la voie ferrée du Thiès-Niger et offrant de plus larges possibilités touristiques puisque sur le chemin des grands itinéraires tracés à travers l'Afrique-Occidentale française. Ajoutons que la sécurité de ces régions est encore relative. Elles restent exposées, à toute époque de l'année, aux incursions de bandes de pillards venant de la zone insoumise. Même de la part des populations dites soumises ou ralliées, les attentats sont toujours possibles contre l'Européen qui ne peut se déplacer sans une escorte armée composée de gens sûrs. Encore doit-il tenir en compte que les armes transportées excitent la convoitise des pillards. » (La Mauritanie, 1931:47).

La Mauritanie est décrite dans ce document comme un pays dangereux, dépourvu d'attraits touristiques et difficile d'accès comparé aux autres territoires de l'Afrique-Occidentale française (comme le Soudan). Dans le contexte de l'A.O.F., la Mauritanie, si l'on en croit ce texte, se destinait exclusivement à jouer un rôle guerrier et politique – une fois de plus, celui de protéger le territoire du Sénégal<sup>25</sup>.

Pour renforcer ce « déclassé » de la Mauritanie par rapport à la publication de 1922, le texte ajoute que le territoire ne fait pas partie de l'imaginaire des touristes, que les paysages désertiques qui le caractérisent n'ont rien d'intéressant et qu'il ne bénéficie pas du « prestige » offert par d'autres régions de l'A.O.F. :

« La Mauritanie, au contraire, qui ne conduit qu'au désert, à l'écart des voies transsahariennes, ne jouit pas dans l'imagination du public du même prestige que certaines régions éloignées comme le Tchad, et n'offre à la curiosité des voyageurs aucune cité indigène dont la réputation nimbée de mystère soit comparable à celle de Tombouctou. Il est donc certain qu'elle

---

<sup>25</sup> « Aujourd'hui, la colonie du Sénégal a oublié ce passé sanglant ; elle vit en pleine et totale sécurité. La Mauritanie monte la garde tout là-bas dans ses sables roux, à plus de six cents kilomètres de sa capitale. » (La Mauritanie, 1931:59).

restera encore longtemps en dehors du mouvement de grand tourisme dont la naissance est d'ailleurs de date encore récente en Afrique-Occidentale française». (La Mauritanie, 1931:47)

Ces lignes ne prédisent pas d'avenir brillant à la Mauritanie en tant que destination touristique. Cette image ne sera contrecarrée que bien des années plus tard, lorsque son territoire désertique ne sera plus considéré comme un inconvénient mais, bien au contraire, comme une valeur ajoutée.

### **La Mauritanie à la périphérie : la métropole et ses centres**

La catégorie périphérique à laquelle la Mauritanie est reléguée avec une intensité particulière durant la période coloniale, particulièrement visible à travers le discours de promotion du tourisme mais aussi par sa représentation dans les grandes Expositions coloniales métropolitaines, fonctionne ici comme point de départ pour la discussion et le démantèlement des discours contemporains plaçant la Mauritanie au beau milieu d'un carrefour identitaire. C'est précisément cette situation marginale qui caractérise la Mauritanie, celle d'hier et celle d'aujourd'hui, et nous avons cherché ici à identifier, à esquisser et à comprendre le processus de cette marginalisation.

La réalisation d'une généalogie de l'activité touristique dans le territoire de la Mauritanie (Lucas, 2014) montre comment le territoire était perméable à différentes stratégies enclenchées par l'administration coloniale, qui souvent ne correspondaient pas aux caractéristiques sociales et/ou géographiques du pays. En vérité, la mise en périphérie de la Mauritanie dans le cadre des colonies de l'A.O.F. se révèle avec une acuité particulière si on s'attache à la façon dont le territoire a été considéré comme étant dépourvu d'attractions touristiques ou, ce qui est tout aussi révélateur, dont il a pu être équipé d'attractions *inventées*.

Toutefois, le dénigrement et la sous-évaluation de la Mauritanie dans le cadre des anciens territoires de l'A.O.F. continue d'être une pratique récurrente. Ce discours a des répercussions qui s'étendent à divers domaines, et en particulier à celle du tourisme. Cette dévalorisation de la Mauritanie se révèle à différents niveaux, mais ce manque apparent d'intérêt concernant le territoire est particulièrement symptomatique dans le recyclage permanent des textes déjà produits sur le pays, n'effectuant aucune mise à jour à la lumière des productions littéraire et ethnographique entre-temps publiées.

La promotion touristique de la Mauritanie a donc consisté, dans un premier temps, en deux types de discours distincts : 1) un discours ne lui attribuant aucune espèce d'intérêt touristique, la cantonnant à un rôle de territoire « tampon » entre les colonies françaises du nord et du sud de l'Afrique, un immense espace dissuasif rempli de sable ; et 2) un discours lui attribuant des attraits touristiques qu'elle n'a pas, comme l'opportunité de chasser des espèces « exotiques » sur l'ensemble du territoire. Ces deux types de discours pèchent, l'un par excès, l'autre par défaut, témoignant d'une ignorance complète du pays qui se traduit par l'importation d'un discours exogène et défavorable.

Les pratiques et les politiques coloniales, en dépit de leur caractère plus ou moins hégémonique ou plus ou moins stratégique, laissent des traces qui perdurent jusqu'à aujourd'hui. Nous avons pu voir qu'aux yeux de l'empire colonial français certains territoires coloniaux étaient plus importants que d'autres; ainsi, si l'on place la métropole au centre d'une carte imaginaire, il est possible d'organiser autour d'elle les territoires coloniaux hiérarchisés en fonction de la *valeur* qu'elle attribuait à chacun.

Cette différenciation entre les colonies est non seulement une prérogative de l'Empire Colonial français mais elle nous permet également d'identifier, à travers les exemples discutés, ce que l'on peut considérer comme l'*habitus* impérial français, ses pratiques et ses politiques. De fait, la périphérie de l'Empire colonial français à laquelle la Mauritanie a été reléguée jusqu'à son indépendance en 1960 continue de se faire sentir aujourd'hui, entre autres, dans les représentations institutionnelles du pays.

Plus tard, la Mauritanie sera l'objet de promotion touristique grâce à d'autres de ses ressources et caractéristiques, comme par exemple le tourisme ethnographique. Mais le désert ne deviendra le principal produit touristique que plusieurs décennies après l'indépendance coloniale. Bien que son territoire soit relégué à la périphérie au cours de la période coloniale, on observe clairement, à l'examen du matériel d'archive, que la Mauritanie s'est constituée, au fil du temps, comme une sorte de niche touristique dont le succès s'est accru vers les années 1950<sup>26</sup>.

Par conséquent, il nous semble que l'exercice de réflexion accompli sur le contenu des archives concernant la promotion du tourisme colonial peut contribuer à la compréhension non seulement du tourisme comme dispositif impérial efficace, mais aussi de la façon dont le bricolage discursif sur les territoires d'Afrique-Occidentale française a été reconfiguré en fonction des stratégies et des politiques coloniales.

Ainsi, l'histoire des stratégies et des formules trouvées par la métropole pour décrire ses relations avec les colonies d'Afrique Occidentale est aussi l'histoire de la construction identitaire de ces territoires, et celle de la manière dont ils pouvaient se transformer en destinations touristiques recouvertes par l'énorme chapeau politique et idéologique du tourisme colonial.

## Bibliographie

- AGERON, Charles-Robert (1984): «L'exposition Coloniale de 1931, Mythe républicain ou mythe impérial? », en NORA, Pierre: *Les lieux de mémoire*, Bibliothèque illustrée des Histoires, Paris: Gallimard.
- ANDERSON, Martin (2012) : «The development of British tourism in Egypt, 1815 to 1850”, *Journal of Tourism History*, Vol. 4 Issue 3, pp. 259-279. <https://doi.org/10.1080/1755182X.2012.711373>
- AUDOUIN-DUBREUIL, Ariane (2004) : *La Croisière Noire. Sur la trace des explorateurs du XIXe*, Grenoble: Éditions Glénat.
- BEHDAD, Ali (1994): *Belated Travelers. Orientalism in the Age of Colonial Dissolution*. Duke University Press. <https://doi.org/10.1215/9780822382638>
- BENEDICT, Burton (1991): “International Exhibitions and National Identity”, *Anthropology Today*, Vol.7, No.3, pp.5-9. <http://dx.doi.org/10.2307/3032792>
- BENNETT, Tony (1988): “The Exhibitionary Complex”, *New Formations*, Number 4, pp. 73-102.
- BERTHO-LAVENIR, Caherine (1999): *La roue et le stylo. Comment nous sommes devenues touristes*, Paris: Éditions Odile Jacob.
- BURNS, Peter M. (2004): “Six postcards from Arabia: A visual discourse of colonial travels in the Orient”, *Tourist Studies*, Vol. 4 (3), pp. 255-275. <https://doi.org/10.1177/1468797604057327>
- CARDEIRA DA SILVA, Maria; OLIVEIRA, Sandra (2013): “O primeiro cruzeiro de férias às Colónias” en CARDEIRA DA SILVA, Maria (org.) *Castelos a Bombordo*, Lisboa: CRIA, pp.261-284
- CONKLIN, Alice L. (1997): *A Mission to Civilize. The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930*, California: Stanford University Press.
- COOPER, Frederick; STOLER, Ann Laura (1997): *Tensions of Empire, Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley: University of California Press. <http://dx.doi.org/10.1525/california/9780520205406.001.0001>

---

<sup>26</sup> « Le trafic aérien ne cesse de croître en Mauritanie. Les aérodromes d'Atar et de Port Etienne connaissent une activité toujours plus importante. Alors qu'en 1950, 104 passagers ont débarqué ou embarqué à Atar et 94 à Port-Etienne, ces chiffres sont passés à 518 (Atar) et 451 (Port-Etienne) et à 1854 (Atar) et 756 (Port-Etienne) l'année dernière. [...] Air France a mis en vigueur, le 7 avril, un nouvel horaire sur les lignes mauritaniennes. Deux services hebdomadaires, le mardi et le vendredi, relie Dakar et Saint-Louis à Rosso, Akjoujt, Atar et Port-Etienne, et, le vendredi seulement, à Fort-Gouraud. Ce circuit ouest sera complété par un circuit-est actuellement à l'étude. » (Marchés Coloniaux du Monde, 18 avril 1953)

- CORBIN, Alain (1995): *L'avènement des loisirs 1850-1960*, Paris: Aubier.
- CORBET, Raymond (1993): "Ethnographic Showcases, 1870-1930", *Cultural Anthropology*, Vol.8, No.3, pp.338-369. <http://dx.doi.org/10.1525/can.1993.8.3.02a00040>
- CORREA, Sílvia (2011): "Caça e preservação da vida selvagem na África Colonial", *Revista Esboços*, Vol.18, Nº25: 164-183.
- DULUCQ, Sophie (2009): «'Découvrir l'âme africaine'. Le temps obscurs du tourisme culturel en Afrique coloniale française (années 1920-années 1950)», *Cahiers d'Etudes Africaines*, Nº193-194, 2009/1-2, pp. 27-48.
- Exposition nationale Coloniale de Marseille (1922) La Mauritanie, Commissariat de l'Afrique Occidentale Française, Imprimerie Coopérative Barrier & Cle, Montauban.
- Exposition Coloniale Internationale de 1931, Le Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française, Paris, Société d'Éditions Géographiques, Maritimes et Coloniales.
- FURLOUGH, Elisabeth (2002): "'Une leçon des choses: Tourism, Empire, and the Nation in Interwar France'", *French Historical Studies*, Vol.25, Nº3, pp.441-473. <http://dx.doi.org/10.1215/00161071-25-3-441>
- GEPPERT, Alexander C.T. (2010): *Fleeting Cities, Imperial Expositions in Fin-de-Siècle Europe*, England: Palgrave Macmillan. <https://doi.org/10.1057/9780230281837>
- GREGORY, Derek (2001): "Colonial Nostalgia and Cultures of Travel: Spaces of Constructed Visibility in Egypt" en ALSAYYAD, Nezar (ed.) *Consuming Tradition, Manufacturing Heritage: Global norms and urban forms in the age of tourism*, New York: Routledge.
- GREGORY, Derek (1999): "Scripting Egypt: Orientalism and the cultures of travel" en DUNCAN, James and GREGORY, Derek (eds.) *Writes of Passage: Reading Travel Writing*, London and New York: Routledge.
- HALE, Dana S. (2008): *Races on Display. French Representations of Colonized Peoples, 1886-1940*, Bloomington and Indianapolis: Indiana University Press.
- HARP, Stephen L. (2002): "The Michelin Red Guides: Social Differentiation in Early-Twentieth-Century French Tourism" en KOSHAR, Rudy (ed.) *Histories of Leisure*, United Kingdom: Berg.
- HAUTESERRE, Anne-Marie (2004): "Postcolonialism, Colonialism and Tourism" en LEW Alan A. (ed.) *A Companion to Tourism*, Blackwell Publishing.
- HODEIR, Catherine (2002): "Decentering the Gaze at French Colonial Exhibitions" en LANDAU, Paul S. and KASPIN, Deborah D., *Images and Empires, Visuality in Colonial and Postcolonial Africa*. University of California Press. <http://dx.doi.org/10.1525/california/9780520229488.003.0010>
- HOM, Stephanie M. (2012): "Empires of tourism: travel and rhetoric in Italian colonial Libya and Albania, 1911-1943", *Journal of Tourism History*. Vol.4 Issue 3, pp.281-300. <https://doi.org/10.1080/1755182X.2012.711374>
- JENNINGS, Eric T. (2003): "From Indochine to Indochic: The Lang Bian/Dalat Palace Hotel and French Colonial Leisure, Power and Culture", *Modern Asian Studies*, 37 (1), pp.159-194. <https://doi.org/10.1017/s0026749x03001057>
- KOSHAR, Rudy (1998): "'What ought to be seen': Tourists' Guidebooks and National Identities in Modern Germany and Europe", *Journal of Contemporary History*, 33 (3), pp.323-340.
- La Mauritanie (1922), Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française, Agence Économique de l'Afrique Occidentale Française, Éditions Coloniales Larose, Paris.
- LEMAIRE, Nicolas (2010): «*Claudius Madrolle et l'introduction du tourisme colonial en Indochine française 1898-1914: entre propagande économique et légitimation politique*», Mémoire présenté comme exigence partiel à la Maîtrise en Histoire, Université du Québec à Montréal.
- LUCAS, Joana (2014): *Entre « o céu e a areia » turismo, viagens e expedições. Mapeando discursos e práticas sobre a Mauritânia*, Tese de Doutorado em Antropologia, Faculdade de Ciências Sociais e Humanas, Universidade Nova de Lisboa.

- MACCANNEL, Dean (1976): *The Tourist: a new theory of the leisure class*, Berkeley: University of California Press.
- MCLAREN, Brian L. (2006): *Architecture and Tourism in Italian Colonial Libya, an ambivalent modernism*, Seattle: University of Washington Press.
- MITCHELL, Timothy (1988): *Colonising Egypt*, Berkeley: University of California Press.
- MITCHELL, Timothy (1998): "Orientalism and the Exhibitionary Order" en PREZIOSI, Donald, *The Art of Art History*, pp. 409-423, Oxford: Oxford University Press.
- PALMOWSKI, Jan (2002): "Travels with Baedeker – The Guidebook and the Middle Classes in Victorian and Edwardian Britain" en KOSHAR, Rudy (ed.) *Histories of Leisure*, Oxford & New York: Berg.
- PIRIE, Gordon (2009): "Incidental tourism: British Imperial air travel in the 1930s", *Journal of Tourism History*, 1 (1), pp.49-66. <https://doi.org/10.1080/17551820902742772>
- RÉAU, Bertrand (2011): *Les Français et les vacances. Sociologie des pratiques et offres de loisir*, Paris : CNRS Editions.
- SACAREAU, Isabelle (2013): «Tourisme et Colonisation: Les *Hill Stations* Himalayennes de l'Empire Britannique des Indes (Darjeeling, Simla, Mussoorie, Nainital), (1820-1947)» en LORIN, Amaury y TARAUD, Christelle (dir.) *Nouvelle Histoire des colonisations européennes (XIXe-XXe siècles)*, Paris: Presses Universitaires de France, pp.91-102.
- SAID, Edward (2004 [1978]): *Orientalismo*, Lisboa: Livros Cotovia.
- STEWART, Jill (2004): "Performing Abroad: British Tourists in Italy and their Practices, 1840–1914" en LASANSKY, D. Medina y MCLAREN, Brian, *Architecture and Tourism. Perception, Performance and Place*, Oxford & New York: Berg.
- TURNER, Louis; ASH, John (1976): *The Golden Hordes: International Tourism and the Pleasure Periphery*, New York: St. Martin's Press.
- VEBLEN, Thorstein ([1899], 2007): *The theory of the leisure class*, Oxford: Oxford University Press.
- VIDAL, Frédéric (2010): «Faire la ville et pratiquer des lieux. L'histoire du tourisme sur les pas de Michel de Certeau», *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, Vol.2, N°23, pp.99-115. <https://doi.org/10.3917/rhsh.023.0099>
- WALTON, John. K. (2009): "Histories of Tourism" en JAMAL, Tazim y ROBINSON, Mike (orgs.) *The Sage Handbook of Tourism Studies*, Los Angeles & London: Sage, pp.115-129.
- ZYTNIKI, Colette (2013): «'Faire l'Algérie agréable'. Tourisme et colonisation en Algérie des années 1870 à 1962», *Le Mouvement Social*, 2013/1 n°242, pp.97-114. <https://doi.org/10.3917/lms.242.0097>
- ZYTNIKI, Colette; KAZDAGHLI, Habib (2009): *Le Tourisme dans l'Empire Français, Politiques, pratiques et imaginaires (XIXe – XXe siècles)*, Paris: Publications de la Société Française d'Histoire d'Outre-Mer.